

MÉDITATION SOCIALE

LA LEÇON DU PROCÈS HUMBERT

La Bible compare le mauvais riche, — le riche païen — à un animal de proie qui, vauté sur les dépouilles de ses victimes, et la gueule ensanglantée de lambeaux de chair, crie, nuit et jour, entre deux coups de mâchoire: *Affer! Affer!* "Apporte! Apporte!" Nulle victuaille ne peut, en effet apaiser son insatiable gloutonnerie. Plus il dévore, plus il a faim. Pourquoi l'image de ce fauve, jamais rassasié, obsède-t-elle ma mémoire, lorsque je considère les accusés traduits devant les juges que préside le colonel Masselin? Millionnaires tous les quatre, Lenoir, Desouches, Humbert, Ladoux, possédaient cette grande aisance qui, dans l'esprit du vulgaire, ouvre le ciel du bonheur parfait. Hélas! "Misère de l'homme!" comme dit Pascal. Malgré cette fortune, si enviée, qui mettait à la portée de leur main toutes les jouissances adéquates à la bassesse de leur cœur, pourquoi les inculpés ne se trouvaient-ils jamais assez pourvus et travaillaient-ils comme des pauvres, à grossir indéfiniment un trésor qui, déjà, suffisait à la catégorie de leur idéal? Cette recherche de l'argent illimité trahit à elle seule l'ignominie et l'inintelligence de l'homme que fouettent de tels désirs. L'expérience, cent fois, mille fois, renouvelée, de tous les plaisirs licites ou illicites, n'avait donc pas édifié les coupables sur la vanité de leurs convoitises et l'infinie détresse de leurs joies? Mais, non moins incapables de raisonnement que le fauve stupide qui encombre son repaire de plus de cadavres que son estomac ne peut en engloutir, les quatre conjurés franchissent la frontière, tendent la main, que dis-je, les deux mains à l'ennemi, et risquent, pour la conquête d'un argent, à la fois criminel et superflu, la mort que ni les uns, ni les autres, ne voulurent affronter pour l'honneur de leur race et le salut de leur patrie.

Jamais la vilenie et la sottise professionnelle du mauvais riche ne me sont mieux apparues que dans cette infâme conjuration où toutes les énergies des accusés se tendent vers la possession d'un paradis vide. On reconnaît bien là le genre d'hommes que les premiers Pères, saint Jean Chrysostôme, saint Basile, saint Grégoire de Naziance, saint Ambroise, etc., signalent et dénoncent parmi les patriciens de leur temps: chrétiens renégats, rebelles à l'Evangile, et punis de cette révolte par la banqueroute de leur intelligence et l'abjection de leur pensée. De quel nom les sigille l'Eglise? Elle les appelle les "avares". Sectateurs de Mammon, ces misérables esclaves adorent un dieu qui leur refuse toute faveur, mais qui, pour le service de son culte, autorise, encourage la trahison, le vol, tous les crimes.

L'ancienne société française avait entrepris de combattre et de discréditer le culte de l'argent en lui

opposant le culte de l'honneur et la religion du devoir. Quel langage tient-elle à nos pères? La Constitution nationale dit à toutes les familles privées: Lorsque vous vous serez acquittés des obligations que la société domestique vous impose; lorsque vous aurez acquis l'indépendance et la fortune par le travail, par l'ordre et par la probité; lorsque vous vous serez assuré une suffisante aisance pour n'avoir plus besoin des autres, — je vous déclarerai "nobles", et, ce faisant, je vous ouvrirai les services de l'Etat. Désormais capables de toutes les fonctions publiques, vous obtiendrez le grand honneur de servir l'Etat à vos frais. "La noblesse française, dit Bonald, n'était pas, comme on le croit à tort, une caste fermée, mais un cénacle accessible à tous les citoyens." "Tout bisaïeul de noble, dit-il encore, est un roturier; tout aïeul de grand seigneur est un anobli." La noblesse draine le peuple, en aspire les parties les plus pures et les plus saines et les élève aux sommets sociaux.

Et comment s'acquiert la noblesse? Par les prouesses guerrières, par les services rendus à l'Etat, et par... l'argent. Oui, par l'argent! L'argent n'est-il point du "travail accumulé"?

Et remarquez la sagesse profonde de cette vieille charte française, issue des siècles et des mœurs. Il faut avoir obtenu l'indépendance que procurent les vertus de travail et d'ordre pour commander une troupe, ou — suivant la célèbre formule — pour "siéger sur les fleurs de lys", c'est-à-dire pour exercer une charge judiciaire. Mais, après avoir, grâce à la fortune, atteint le sommet de la hiérarchie sociale, le noble ne doit plus gagner d'argent. A partir du jour où le plébéien probe et laborieux a forcé l'accès de la classe supérieure, — à partir de ce moment, la loi arrête son ascension vers la richesse. Barrière tutrice de l'ordre public! Sans elle, se déchaînerait la ploutocratie; sans elle, sortant des ténèbres, se ruerait à l'assaut des honnêtes gens et conspirerait contre la patrie, la bande des Humbert et des Lenoir, jaloux non de servir le peuple, mais de le rançonner; non de le défendre, mais de l'opprimer. De la conquête de l'argent la noblesse est à la fois la récompense et le terme.

Plus soucieux d'argent que d'honneur, certains bourgeois de l'ancien régime tentèrent de décliner un anoblissement qui limitait leur emprise sur la fortune publique. Dans son traité de *la Noblesse*, Charles Louandre cite un richissime marchand de bœufs du Pays d'Auche, Richard Grain d'Orge, que l'intendant de Normandie voulut en vain nantir d'un blason. Il fallait, pourtant, mettre la contrée à l'abri des accaparements que favoriserait la richesse outrée de cet avaré. Quel parti prit le représentant du prince? Il dragonna l'herbager. La ferme de Richard Grain d'Orge dut hospitaliser des garnisaires jusqu'au jour où la lassitude contraignit notre rustre à recevoir des lettres de noblesse qui, prohibant ses trafics, délivrèrent le pays de sa prépondérance. Hier, notre paysan était